

LE PUY-EN-VELAY

Forte mobilisation pour Madama Diawara, entre émotion et colère

Au lendemain du placement de Madama Diawara dans un centre de rétention administrative, un rassemblement était organisé, mercredi après-midi, devant la préfecture. Ses parents d'accueil étaient « très émus » mais « ne veulent pas baisser les bras ».

L'émotion était trop forte, mercredi après-midi pour Éric Durupt, en sanglots après quelques mots. Avec son épouse, Véronique De Marconnay, ils se sont adressés à plusieurs centaines de personnes venues apporter leur soutien à Madama Diawara, place du Breuil, au Puy-en-Velay. Au lendemain de « l'un des pires jours de [leur] vie », ils ne comptaient pas arrêter de se battre pour le Malien de 19 ans, qu'ils hébergaient depuis deux années.

« On a le sentiment d'avoir été piégé »

Alphabétisé et bien intégré avec la promesse d'effectuer un contrat d'apprentissage chez un couple d'agriculteurs, Madama Diawara a été placé dans un centre de rétention administrative, mardi. « Un traquenard ou un guet-apens », selon sa



Éric Durupt et Véronique De Marconnay, parents d'accueil de Madama Diawara, sont dévastés par le placement en centre de rétention de Madama Diawara. Photo Le Progrès/Thibault AUCLERC

mère d'accueil qui expliquait avoir le cœur brisé : « Je suis une mère à qui l'on arrache son enfant. Ce n'est peut-être pas l'enfant de notre chair mais c'est l'enfant de notre cœur. »

Convoqué par la police de l'Air et des frontières à Gerzat (Puy-de-Dôme), le Malien a di-

rectement été placé en garde à vue. « Dès notre arrivée à 9 h 30, l'espoir était mort, on n'a rien pu dire à Madama, expliquait, entre tristesse et colère, Éric Durupt. Tout ce qu'il s'est passé hier (mardi) montre la violence de la politique migratoire en France. Maintenant, tout le monde le voit et tout le monde en est conscient. On a le sentiment d'avoir été piégé. »

Ils ne perdent pas espoir de gagner leur « combat »

Les parents d'accueil ne s'attendaient absolument pas à cela et étaient encore très choqués mercredi. Entourés de manifestants qui leur ont apporté un précieux soutien, ils ont longuement exprimé le flot de sentiments qui les animaient devant la préfecture. Un cortège s'est ensuite formé pour déambuler dans les rues du Puy-en-Velay au rythme des « Libérez Madama », avant de bloquer quelques instants la circulation sur le boulevard du Breuil.

Mais il n'était pas question d'évoquer une fin de mobilisation avec ce rassemblement : « On n'abandonne pas le combat, on n'est pas seuls à combattre. Ailleurs en France il y a d'autres migrants dans cette situation. Rien n'est perdu, on n'a toujours espoir. Il ne se porte plus du tout du côté de la

« On a le sentiment d'avoir été piégé »

Éric Durupt, son père d'accueil

« Ce n'est peut-être pas l'enfant de notre chair mais c'est l'enfant de notre cœur »

Véronique De Marconnay, mère d'accueil du jeune Malien

Une peine maximale pour usage de faux



Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées place du Breuil. Photo Le Progrès/Thibault AUCLERC

Madama Diawara a été convoqué devant le tribunal correctionnel pour « usage et détention de faux et tentative d'obtention frauduleuse de document administratif », mardi. « À ce jour, l'intéressé ayant fait usage de faux documents à deux reprises, ne peut toujours pas justifier de son identité ni de son âge et ce faisant, établir qu'il a bien été confié à l'aide sociale à l'enfance entre 16 et 18 ans » a communiqué la préfecture. « Un arrêté de placement dans un centre de rétention administrative a été pris à son encontre afin de mettre à exécution la mesure d'éloignement. » En plus de l'obligation de quitter le territoire français (OQTF), Madama Diawara a reçu une interdiction d'y revenir pour les deux prochaines années. Une peine très rare selon l'avocate de la famille d'accueil.

préfecture. Notre espoir et notre confiance, c'est le travail de notre avocate. On a toujours espoir en la justice française. Et dans cette formidable mobilisation », commente Éric Durupt.

Un autre rassemblement est prévu jeudi à Clermont-Ferrand, à 16 h 30, place de Jaude.

Thibault AUCLERC
thibault.auclerc@leprogres.fr

WEB +

Retrouvez notre vidéo et notre diaporama sur leprogres.fr